

1) Adjudicateur: asbl Fost Plus, Avenue des Olympiades 2, 1140 Bruxelles, tél. 0032 (0) 2 775 03 50.

2) Ces procédures ouvertes, réparties en plusieurs lots, concernent l'acquisition et le recyclage effectif de verre d'emballage, collecté de manière sélective via des bulles à verre et via les recyparcs

Chaque marché peut être subdivisé. Chaque soumissionnaire est libre de remettre une offre pour l'ensemble du marché ou pour un ou plusieurs lots. Il est expressément stipulé que l'adjudicateur aura la faculté soit d'attribuer l'ensemble des lots à un même soumissionnaire, soit d'attribuer un ou plusieurs lots à des soumissionnaires différents - quel que soit le nombre de lots pour lesquels le soumissionnaire a remis une offre -, soit de ne pas attribuer un ou plusieurs lots.

3) L'offre doit contenir entre autres les renseignements et documents renseignés ci-après, nécessaires à l'estimation des exigences financières, économiques et techniques minimales :

- un exemplaire dûment rempli et signé du formulaire de soumission;
- un exemplaire dûment rempli et signé électroniquement via le portail d'offres du bordereau des prix;
- une preuve de l'inscription au Registre de Commerce ou équivalent;
- une copie du permis d'exploiter et/ou des autorisations en matière d'environnement, si légalement requis;
- en cas d'exportation/importation, une copie des licences d'exportation/d'importation requises;
- une attestation récente prouvant que le soumissionnaire a respecté ses obligations de paiement des cotisations sociales;
- la dernière preuve de l'étalonnage officiel du pont de pesée avec indication de sa validité;
- une déclaration argumentée de recyclage dans laquelle le soumissionnaire déclare disposer des connaissances techniques nécessaires et d'une capacité suffisante;
- une preuve de la capacité financière et économique. Cette preuve doit de toute façon être présentée sur présentation des bilans et comptes des deux dernières années et peut être complétée, si nécessaire, par d'autres déclarations bancaires appropriées ;
- la liste des principaux Marchés comparables exécutés au cours des trois dernières années, avec mention du tonnage;
- une déclaration mentionnant l'outillage, le matériel, l'équipement technique et le procédé technologique dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution du Marché, ainsi que la méthode de traitement utilisée (par exemple recyclage mécanique, incinération avec récupération d'énergie, incinération sans récupération d'énergie, mise en décharge,...) de tous les sous-produits et flux résiduels produits qui sont rejetés au cours du processus de recyclage.;
- une description relative au type d'industrie et de location géographique des marchés pour le matériau recyclé ;
- une description des mesures prises par le soumissionnaire pour garantir et démontrer la traçabilité et la possibilité de contrôle des flux;
- une description des mesures prises par le soumissionnaire pour s'assurer de la qualité;
- une liste du personnel employé, avec mention de l'âge et de la date d'entrée en service (sans mention du nom exact de chaque employé);
- une description des mesures prises en matière de sécurité du travail et d'hygiène pour le personnel employé, ainsi qu'en matière de protection d'incendie;
- une description des mesures prises par le soumissionnaire en matière de protection de l'environnement;
- l'indication de la part de marché que le soumissionnaire a éventuellement l'intention de sous-traiter.
- Une déclaration de la quantité de résidus soumis à une taxe régionale de l'année précédent ce marché.

4) Pour ce cahier des charges GV2026.01_02 , le soumissionnaire doit obligatoirement utiliser le portail d'offres online de Fost Plus via ce lien: <https://recycling.fostplus.be/>. Le soumissionnaire doit s'enregistrer via le lien: <https://registerforetendering.fostplus.be>. Avec les données, qu'il recevra par mail de Fost Plus, il pourra via ce portail demander le cahier des charges et introduire une offre. Qu'une seule registration est possible par entreprise et les données seront toujours valable, c'est-à-dire, si le soumissionnaire s'est déjà inscrit dans le passé, cela n'est plus nécessaire.

5) Les procédures applicables à ce marché de recyclage sont fixées dans l'agrément de l'asbl Fost Plus en tant qu'Organisme Agréé dans le cadre de l'Accord de Coopération, conféré par la Commission Interrégionale de l'Emballage en sa séance du 20 décembre 2018. Une copie de cet agrément peut être obtenue à l'adresse mentionnée sous 1.

6) Tout complément d'information relatif à ce marché peut être obtenu chez :
- Mr. Florian Saillart à l'adresse Florian.saillart@fostplus.be.

7) Les offres, établies en français, en néerlandais ou en anglais, doivent être introduit via le portail des offres au plus tard aux date et heure suivante: lundi 07 septembre 2026 à 12h59;